

Maison des Jeunes et de la Culture

LÉZIGNAN
CORBIÈRES

2003

2004



culture

loisirs
des activités pour tous

création

sport

expression



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 15 Mai 2004

SOMMAIRE

- PAGES 3, 4 et 5 : Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 mai 2003
- PAGES 6 et 7 : Rapport Moral
- PAGE 8 : L'équipe de la MJC
- PAGES 9, 10 et 11 : Rapport financier du trésorier
- PAGES 12 et 13 : Bilan financier au 31 août 2003
- PAGE 14 : Compte de résultat du 01 janvier au 31 août 2003
- PAGE 15 : Projet de budget du 01 septembre 2003 au 31 août 2004
- PAGES 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 : Rapport d'activité
- PAGE 23 : Les clubs d'activités en 2002/2003



PROGRAMME

- 9h00 : Accueil des participants, distribution du matériel de vote, vérification des pouvoirs.
- 9h30 : Ouverture de la 58^{ème} Assemblée Générale de la MJC, vote du compte-rendu de l'AG 2003, présentation de la première partie du rapport moral, présentation des candidats au Conseil d'Administration.
- 10h45 : ATELIERS THEMATIQUES
 - Atelier n°1 : Actions en direction des jeunes ?
 - Atelier n°2 : Quelle politique culturelle et d'animation ?
 - Atelier n°3 : Doit-on créer de nouvelles sections ou consolider l'existant ?
- 11h30 : Présentation de la deuxième partie du rapport moral (synthèse des ateliers) puis vote,
- 11h50 : Rapport financier du trésorier, résultats, bilans, budget,
- 12h20 : Rapport d'activité,
- 12h40 : Résultats des votes, allocutions officielles, clôture de l'Assemblée Générale,
- 13h00 : Apéritif,
- 13h30 : Buffet

Compte-Rendu A.G. 2003

Samedi 24 Mai 2003

Présent(e)s à la tribune :

- Madame VALETTE Claire, Présidente de la M.J.C. de Lézignan-Corbières,
- Monsieur TARBOURIECH Jean, Maire-Adjoint délégué à l'animation et à la culture,
- Monsieur COLOMBIES Robert, Vice-Président de la Fédération Régionale des MJC,
- Monsieur SANS Julien, Directeur de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Monsieur MANESSI Dominique, Trésorier de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Madame SAURA Francette, Secrétaire de la MJC de Lézignan-Corbières,

Cette Assemblée Générale se déroule en présence d'une délégation de Hongrie venue découvrir le système associatif français (représentants des Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ainsi que le Président National des Conseils Municipaux de Jeunes de Hongrie).

Excusé(e)s :

- Monsieur TOURNIER Pierre, Maire de la Ville, Vice Président du Conseil Général, Président de la Communauté des Communes de la Région Lézignanaise.
- Monsieur BASCOU Jacques, Député de l'Arrondissement,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.
- Monsieur SEGUIER Maurice, Vice-Président de la Communauté des Communes chargé de la Jeunesse,
- Monsieur GAXIEU Guy, Président de la Fédération Départementale des MJC,
- Madame DUMONTET Valérie, Chargé de Mission pour l'association du Pays Corbières-Minervois,
- Monsieur ZUCHETTO Gérard, Conseiller à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,
- Monsieur le Directeur de la CAF de l'Aude.

Madame Claire VALETTE, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes puis elle donne lecture d'un message de Monsieur TOURNIER Pierre, qui est absent pour raisons médicales :

« Madame la Présidente,

Je veux tout d'abord m'excuser auprès de vous et de tous les adhérents de la MJC, car pour une fois je ne suis pas présent à votre Assemblée Générale à laquelle je tiens à participer chaque année tout particulièrement. Je le regrette très sincèrement. Je vous redis une fois de plus mon attachement viscéral à la Maison des Jeunes ainsi qu'au mouvement d'Education Populaire auquel vous appartenez.

J'ai toujours dit que je serai à vos côtés dans cette tâche d'animation, d'éducation, de formation citoyenne, et je l'ai toujours prouvé par des actes ou des choix financiers. Cette année encore, l'effort conséquent de la municipalité est dans la logique de tout ce que nous avons fait dans le passé, ainsi que ce partenariat que j'ai souhaité à travers le Contrat Educatif Local et toutes les implications qu'il comporte.

Merci à tous les bénévoles qui vous entourent, qui encadrent, merci aussi aux permanents.

Bonne AG et à un de ces jours.

Amicalement, »

Claire VALETTE au nom de la MJC lui souhaite un prompt rétablissement en espérant qu'il soit très vite à nos côtés. La parole est ensuite donnée à Francette SAURA, secrétaire de la MJC pour la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1^{er} Juin 2002.

Première partie Assemblée Générale extraordinaire : Modification des statuts

Julien SANS indique que le Conseil d'Administration a décidé d'apporter quelques modifications aux statuts de l'association (déjà modifiés en 2001) afin de mettre en place le règlement intérieur de la MJC. Il commente les modifications à apporter et les soumet au vote des adhérents.

Pendant le dépouillement et avant de clôturer l'AG extraordinaire, la parole est donnée à Robert COLOMBIES, Vice-Président de la FRMJC qui présente la délégation hongroise. Mr Pôl BECKE indique que le moment est venu en Hongrie de faire fonctionner les MJC sur le modèle français, la démocratie pratiquée en France depuis longtemps manque en Hongrie. L'an prochain la Hongrie rejoindra l'Europe avec tout ce qui suit de modernisation. Il remet à Claire VALETTE, Présidente, un cadeau de la part de la délégation. Il s'agit d'un jeu destiné aux enfants et aux adultes.

Deuxième partie Assemblée Générale Ordinaire :

Claire VALETTE donne ensuite lecture du rapport moral qui est voté à bulletin secret.

Dominique MANESSI, trésorier, présente le rapport financier, Julien SANS, Directeur, expose les tableaux du bilan et du compte d'exploitation 2002, ainsi que le projet de budget du 01/01/2003 au 31/08/2003. Le budget est exceptionnellement sur 8 mois compte tenu du fait que la comptabilité sera calquée sur l'année scolaire

et non sur l'année civile afin d'être en adéquation avec notre fonctionnement. Les bilans sont disponibles dans le document confectionné spécialement pour cette Assemblée Générale et à disposition des adhérents. Le rapport financier, le bilan, le compte de résultat et le budget sont votés à bulletin secret.

La parole est ensuite donnée aux commissaires aux comptes, Messieurs Henri SANS et Henry MARTIN qui, après vérification des comptes donnent quitus au trésorier et au Conseil d'Administration.

Claire VALETTE présente les taux de cotisations pour 2003/2004 qui sont soumis à l'approbation des adhérents. Elle informe l'Assemblée de changements : une augmentation de 1€ pour les adultes et la suppression de la carte « ado » avec à la place un tarif unique pour les mineurs (10 €) et d'un tarif pour les majeurs (17 €). Cet effort demandé permettra d'instaurer en contrepartie une carte familiale à 35 €. Vote à bulletin secret.

Julien SANS donne lecture du rapport d'activité du C.I.S. et de la M.J.C.
Patrice CAMPACI présente le rapport d'activité de l'Espace Multimédia.
Ces rapports ne se votent pas.

Julien SANS fait voter le nouveau règlement intérieur à bulletin secret.

La Présidente présente les élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration :

Ne se représente pas : Michel FERRET, Dominique GEA, Liliane KILLIAN, Régis SANS, Christiane TAPAREL, Amparine TUBAU.

Sont candidats : René DELMAS (sortant), Viviane MARTINOLLE (sortante), Pierre FABRY (sortant), Antoine FANTIN (nouveau candidat), Nicole CLARETO (nouvelle candidate), Chantal CONTIES (nouvelle candidate), Joël CORI (nouveau candidat), Alain QUINTANE (nouveau candidat), Alain MAGISTRAT (nouveau candidat)
9 candidats pour 9 postes à pourvoir. Vote à bulletin secret. Tous les candidats sont élus.

Les membres associés et les commissaires aux comptes sont ensuite reconduits à bulletin secret.

Julien SANS présente Jocelyne ALEO, Belge, qui sera présente à la MJC pendant un an au titre du Service Volontaire Européen. Elle coopérera avec différents pays européens et différentes activités de la MJC.

Claire VALETTE donne la parole aux membres de droit de l'association :

Robert COLOMBIES, *Vice-Président de la Fédération Régionale des MJC, secrétaire national de la CMJCF*, fait part de sa satisfaction : nous venons de vivre une A.G extraordinaire. Rien ne manque. Il félicite le groupe qui a préparé la manifestation. La MJC n'a pas connu d'année charnière, mais une année d'actions exceptionnelles. Par ailleurs il encourage le projet associatif ouvert à la démocratie. La MJC s'ouvre vers l'extérieur. Il signale la présence à la Fédération de deux administrateurs locaux : Claire VALETTE et Michel SERROUART, il espère que Pierre FABRY viendra rejoindre le Conseil d'Administration de la Fédération. La Confédération des MJC de France, cherche de plus à valoriser les paroles des jeunes à travers les MJC. Il félicite les nouveaux administrateurs, la Présidente et la Mairie pour le soutien qu'elle apporte à la structure.

Jean TARBOURIECH, *Maire-Adjoint délégué à l'animation et à la culture*, félicite la MJC pour les bilans présentés, Julien SANS est remercié pour le travail qu'il a accompli. Il donne lecture du courrier de Mr Pierre TOURNIER, Maire de Lézignan :

« Madame la Présidente,

Depuis la création de la MJC, dont on ne soulignera jamais assez qu'elle fut une pionnière en matière d'éducation populaire et qu'à ce titre elle se doit aussi de conserver une éthique dans le choix des activités éducatives, la Mairie a toujours accompagné les projets de votre « Maison ». Aujourd'hui encore, tout en vous félicitant de ce rapport d'activité très riche, preuve d'une vitalité et d'un dynamisme dont la Ville est fière, je me permets de vous rappeler que non seulement nous tenons nos engagements mais que nous proposons une méthode de travail et des moyens pour assurer l'avenir et le fonctionnement de la MJC.

Cette année est une de ces années que je vais qualifier « d'importante » pour plusieurs raisons :

- Succession du personnel de Direction. Julien SANS a assuré avec beaucoup de diplomatie et de compétence la succession de Monique MARCELLIN. Félicitations au jeune directeur bien épaulé par son équipe et son conseil d'administration.
- Fermeture des cuisines et suppression de la restauration qui ne répondait plus aux normes et qui entraînait beaucoup de tracas. L'énergie et le temps passé pour régler des problèmes matériels seront aujourd'hui consacrés à des missions essentielles de la MJC, à savoir les activités éducatives. Une subvention exceptionnelle de 15.000€ (soit 100.000 Frs) a permis de clore définitivement cette activité. Néanmoins, la réflexion sur le centre d'accueil, rayonnement de la MJC par son potentiel d'hébergement, est loin d'être abandonnée. Elle doit être poursuivie et enrichie avant toute décision. Et ce d'autant plus grâce au système mis en place au CFAI qui permettra la restauration sur le centre pour les groupes.

- Mise en œuvre de contrats. C'est en cohérence avec une politique globale d'activités éducatives pour la jeunesse que nous avons proposé à la MJC des contrats. Ces contrats nous paraissent essentiels parce que : dans la méthode ils procèdent à la fois à la prise en compte de l'éventail d'activités proposées par la MJC mais aussi il engagent chacun des partenaires concernés. Dans le concret : c'est un apport financier conséquent par le CEL de l'ordre de 15.000 € (100.000 F) et par le CTL de 38.000€ (250.000F). Ces contrats signés entre la Ville et l'Etat pour le CEL, la Ville et la CAF, pour le CTL avec l'esprit que je viens d'évoquer, sont reconductibles et modulables. C'est-à-dire pour être plus clair, que la MJC, en compensation de la mise en œuvre d'activités éducatives, qui sont incluses dans le projet de politique globale en faveur des jeunes de notre Ville, recevra approximativement chaque année 53.000€ (350.000F) complémentaires à la subvention municipale de fonctionnement de 38.000€ (250.000F). Le subventionnement des sections ne fait pas partie de ce financement. Il vient lui aussi en complément.

Aujourd'hui le rapport d'activité, le rapport financier, le nouveau conseil d'administration, et les perspectives que je viens d'évoquer, me permettent, au nom de Conseil Municipal, que j'ai l'honneur de représenter, d'envisager avec optimisme l'avenir de la MJC de Lézignan-Corbières.

La mise en place récente de la Communauté des Communes de la région lézignanaise et le réseau que les Maisons de Jeunes ont tissé sur ce territoire, constituent également des socles solides porteurs d'espoir pour assurer aux jeunes de notre Ville et du Lézignanais, des activités et des perspectives dignes du passé glorieux des MJC. »

Un diaporama réalisé par Alain MAGISTRAT sur la MJC est présenté.

Claire VALETTE remercie l'assistance et lève la séance.

ELECTIONS DES DIVERS VOTES :

	VOTANTS	POUR	CONTRE	NUL	ABST
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :					
Modification des statuts	138	138	0	0	0
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :					
Compte-rendu Assemblée Générale 2002	153	151	0	2	0
Rapport Moral	153	152	0	1	0
Rapport financier	153	142	5	2	4
Bilan financier du 01/01/02 au 31/12/02	153	141	4	3	5
Compte de résultat du 01/01/02 au 31/12/02	153	144	2	1	6
Budget 2003	153	145	3	4	1
Taux des cotisations pour 2003/2004	153	147	6	0	0
Règlement Intérieur	153	150	1	1	1
Elections des administrateurs (TOUS ELUS) :					
René DELMAS	154	135	15	0	4
Pierre FABRY	154	146	6	0	2
Viviane MARTINOLLE	154	137	13	0	4
Francette SAURA	154	146	6	0	2
Antoine FANTIN	154	152	0	0	2
Nicole CLARETO	154	152	0	0	2
Chantal CONTIES	154	152	1	0	1
Alain MAGISTRAT	154	150	0	0	4
Joël CORI	154	150	0	0	4
Alain QUINTANE	154	142	7	0	5
Elections des membres associés (TOUS ELUS) :					
Eric BRIOLE	154	117	30	0	7
Jean-Pierre SALETTE	154	146	4	0	4
CAF de l'Aude	154	149	1	0	4
Reconduction des commissaires aux comptes (TOUS ELUS) :					
Henry MARTIN	154	152	0	0	2
Henri SANS	154	151	1	0	2

Rapport Moral 2004

L'année 2003 fut, pour la Maison des Jeunes et de la Culture, une année riche d'heureux évènements mais aussi de moments plus difficiles.

Le directeur a mis en place une nouvelle méthode de travail, le règlement intérieur voté lors de la dernière Assemblée Générale, nous a permis de clarifier notre fonctionnement et de donner un nouveau départ à notre association. Du sang neuf a fait son entrée au Conseil d'Administration. 8 nouveaux administrateurs ont été élus l'an dernier. Et pour répondre à l'augmentation du nombre de salariés, un délégué du personnel a été élu par ses pairs dans les instances décisionnelles.

2003, fut également l'année de la contractualisation pour la MJC. Déjà, dès 1999, les Estivades, puis le Contrat Educatif Local en 2001 ont été des actes forts. Mais le Contrat du Temps Libre signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude en janvier 2003 restera l'élément majeur de la politique enfance-jeunesse pour les années futures. La MJC ne pouvait que fortement s'impliquer dans ce dispositif qui consiste à mettre en place de nouvelles actions en direction des jeunes âgés de 6 à 16 ans. Ces actions, basées sur de solides projets pédagogiques qui privilégient le qualitatif sur le quantitatif, s'inscrivent dans la durée et pérennisent des postes, celui de l'animateur multimédia par exemple. La contractualisation nous a permis de nouer des liens nouveaux avec la Ville, notre principal partenaire. Désormais, la MJC est consultée puis associée à toutes les décisions qui concernent la jeunesse à Lézignan-Corbières et dans l'ensemble du Pays Corbières-Minervois. Ces contacts permanents de confiance mutuelle sont constructifs.

Alors que l'Union Européenne s'élargit à 10 nouveaux pays, notre Maison, pionnière en matière d'échanges internationaux a, tout au long de l'année, œuvré pour la mise en place d'actions de coopération internationale ; citons l'organisation de « L'Eurotroupe » ou l'accueil d'une animatrice belge dans le cadre du dispositif de Service Volontariat Européen (S.V.E). Nous saisissons à ces occasions la difficulté à construire un projet commun avec d'autres cultures ou langues différentes. Combien cela est aussi source de passion et de satisfactions !

Concernant l'action culturelle et l'animation, le Ministère de la Culture va enfin reconnaître le rôle des MJC. En effet, fidèles aux principes et valeurs de l'Education Populaire, les MJC sont aujourd'hui des lieux privilégiés pour permettre l'accès du plus grand nombre à l'expression culturelle. En proposant une programmation annuelle d'évènements divers et variés, comme par exemple les Rencontres Théâtrales Amateurs des Corbières et du Minervois, nous apportons notre pierre à la démocratisation de l'Art et de la Culture.

Une fois encore, notre implication dans la vie locale des Corbières et du Minervois est totale. Nous sommes convaincus du bien-fondé de l'intercommunalité. Le réseau des MJC dans le Lézignanais (10 maisons, 2500 adhérents) doit, de part son histoire et sa vitalité, devenir le moteur de l'action d'éducation, au sens large, sur notre territoire.

Notre association est partout présente : dans les comités de pilotage ou technique, dans les conseils d'administration locaux ou régionaux (Associations Maison Gibert, Pays d'Accueil du Lézignanais et du Canal du Midi, Office de Tourisme, Association d'Etude pour le pays Corbières-Minervois, jury régional du programme « Jeunesse » de l'Union Européenne, Commissions de la FRMJC, ...).

Au centre de notre action, nous avons placé cette année l'ouverture vers l'extérieur. La création d'un Atelier-Relais dans nos locaux, exemple unique en France pour une MJC, est l'expression de notre mission d'Education, qu'elle soit Nationale ou Populaire. En quoi consiste un tel atelier ? C'est une structure qui accueille, dans un cadre extérieur à un établissement scolaire, des élèves en difficultés afin de les réinsérer durablement dans notre système

éducatif. Ce dispositif permet à notre association de tisser des liens avec des adolescents qui jusqu'alors ne la fréquentaient pas.

Pourtant, tout ne fut pas idyllique en 2003. La suppression du marché de la restauration sociale par la Communauté des Communes au profit d'une société privée a entraîné la fermeture de nos cuisines et le licenciement du cuisinier. Se séparer de Jean-Yves DENAT a été très douloureux, tant pour les permanents, que pour les administrateurs. Dès 1997, il a assuré avec cœur, dévouement et professionnalisme la tâche que nous lui avons confiée. Qu'il soit ici publiquement remercié en votre nom.

Hélas, cette cessation de service était inévitable. Les normes européennes actuelles et la vétusté des installations ne nous permettaient plus de poursuivre notre tâche de manière totalement satisfaisante. Toutefois, le Conseil d'Administration a décidé de conserver le Centre International de Séjour. Ouvert en 1975, ce centre est à ce jour l'unique structure d'hébergement collectif en Corbières et en Minervois. L'une des rares dans notre département de l'Aude, pourtant ô combien touristique. Il est de notre responsabilité de réfléchir désormais à la réhabilitation et à l'agrandissement de ce Centre. La fermeture des cuisines doit être un nouveau départ pour adapter nos structures aux attentes des usagers du XXI^e siècle.

Une étude de faisabilité doit prochainement être réalisée par un cabinet spécialisé dans le secteur du tourisme social. Cette première phase préparatoire du cahier des charges de l'étude n'aurait pas vu le jour sans le soutien technique apporté par le Pays d'Accueil du Lézignanais et du Canal du Midi. En tout état de cause, il faudra prendre rapidement des décisions car notre établissement, qui a été inauguré voilà 29 ans, est aujourd'hui totalement désuet, inadapté et difficile à entretenir, vu la vétusté des installations.

La fréquentation croissante de notre MJC rend difficile la cohabitation des nombreuses activités (52 sections cette année). La polyvalence de nos salles pose chaque jour des problèmes complexes. Nous sommes contraints d'utiliser chaque espace libre, en veillant aussi au respect strict des consignes de sécurité. Nous sommes victimes de notre succès !

Rêvons donc, ensemble, pouvoirs publics, adhérents, partenaires institutionnels, à une réhabilitation et une extension de notre MJC à l'horizon 2006, à l'occasion de son sixantième anniversaire !

Engagée résolument dans la voie de la modernisation, notre maison est soutenue par un ensemble de partenaires. Nous souhaitons remercier ici : la Ville bien sûr, la Fédération Régionale des MJC du Languedoc-Roussillon, la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la CAF de l'Aude. Nous avons également reçu des aides du Conseil Général de l'Aude et de la Région Languedoc-Roussillon.

En conclusion, l'année 2003 est un tournant pour la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières, désormais exclusivement centrée sur l'Education à travers la Culture et le Sport, pour tous. 2004/2005, doit être l'année des remises en question. Il faut agir, bousculer au besoin les habitudes et faire différemment pour poursuivre notre développement. Pour cela, nous vous invitons dès aujourd'hui à tracer vous-même les grandes lignes de la saison prochaine en participant à 3 ateliers thématiques. Ensemble, nous élaborons notre projet associatif.

Adhérentes, Adhérents, vous avez la parole !

**La Présidente
Claire VALETTE**

Adopté en Conseil d'Administration du 3 mai 2004

L'équipe de la M.J.C.

➤ Bureau du Conseil d'Administration :

PRÉSIDENTE : Mme Claire VALETTE
Vice-Présidente déléguée : Mme Marcelle SOUCAILLE
Vice-Président chargé de la Culture et l'Animation : Mr Pierre FABRY
Trésorier : Mr Dominique MANESSI **Trésorier-Adjointe** : Mme Annie SANS
Secrétaire : Mme Francette SAURA **Secrétaire-Adjointe** : Melle Marie-Jo PALAU

➤ Membres élus du Conseil d'Administration :

Jacqueline ANIORT, Eric BERTEAU, André CASTEL, Nicole CLARETO, Chantal CONTIES, Joël CORI, René DELMAS, Madeleine DUCHAN, Pierre FABRY, Antoine FANTIN, Guy FERRERES, Roger GEFFROY, Alain MAGISTRAT, Dominique MANESSI, Viviane MARTINOLLE, Conchita NAVARRO, Marie-Jo PALAU, Isabelle POURSINE, Alain QUINTANE, Annie SANS, Francette SAURA, Marcelle SOUCAILLE, Fanny TISSEYRE, Claire VALETTE.

➤ Membres d'honneur et associés du Conseil d'Administration :

Messieurs Joseph TEULON et Monique MARCELLIN (honneur)
Jean-Pierre SALETTE, Eric BRIOLE (associés)
Patricia GODALL (représentante du personnel)

➤ Membres de droit du Conseil d'Administration :

Monsieur le Maire ou son représentant,
Madame la Présidente de la F.R.M.J.C. ou son représentant,
Monsieur le Directeur de la MJC

➤ Le personnel de la MJC :

Direction Mr Julien SANS		
Secrétaire/Agent d'accueil, chargée de la MJC Mme Patricia GODALL	Secrétaire Comptable Mme Martine VAISSIERE	Secrétaire/Agent d'accueil, chargée du CIS (CEC) Mme Marie MAILLARD
Animateur Multimédia (CEJ) Mr Patrice CAMPACI	Agent d'entretien / Manutentionnaire (CEC) Mr Hervé BARTHEZ	Aide-cuisinière Mme Danièle BOUSQUET
Animateur Multimédia (CES) Mr Jacques FERRIS	Agent de surface (poste Mairie) Mme Marie-Jo FAMADAS	Aide-cuisinière / Conclerge (CEC) Mme Jacqueline REBOISSON (retraite le 31 décembre)
Animateur Athlétisme (CEJ) Mr Frédérick FLOUTIE puis Mr Karoly SPY puis vacant	Animateurs techniciens et professeurs : Mme Dany DURGEAT (Poterie) Mme Michèle Anne DAVID (Yoga) Mme Anne NICOL SMITS (Anglais) Melle Marianne GLORO (Judo) Mme Isabelle GUERARD (Hip Hop) Mme Angela LACAGNINA GALLUFO (Espagnol) Mme Sandrine NAVARRO (Aérogym, Baby Gym, Gym Artistique)	
Animateur Natation (CEJ) Mr Cédric GRACIA	Directrice BAFD Vacances : Melle Cécile MUYOR	Apprenti Animateur Sportif : Mr Mohammed EL HACHIMI
Animateur Danse (CEJ) Melle Nathalie GRAS		
Animateur Arts Plastiques (CES) Mme Marie LE BRIS		

Rapport Financier 2004

(exercice 2003 sur 8 mois)

En exécution de la mission que nous lui avons confiée, le cabinet d'expertise comptable EXCO A2A LANGUEDOC a arrêté les comptes annuels de la M.J.C. pour la période allant du 01 janvier 2003 au 31 août 2003. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, l'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Fait caractéristique sur ce bilan suite à la délibération du Conseil d'Administration du 10 juin 2003, la date de clôture des comptes a été modifiée. Dorénavant l'exercice comptable débutera le 1^{er} septembre et finira le 31 août. Exceptionnellement, l'exercice clôturé ne comporte que 8 mois soit du 1^{er} janvier 2003 au 31 août 2003.

1- Le bilan :

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/03 dont le total est de 164 701 €, et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de 8 739 € (excédent).

Les fonds associatifs s'élèvent à 28 762 € et enregistrent une augmentation de 6 739 € (affectation du résultat et subventions d'équipement). L'actif immobilisé enregistre une augmentation de 310 € correspondant aux investissements réalisés durant l'exercice sur l'équipement informatique pour 4 290 € diminué de la cession du véhicule de fonction soit 3 980 €.

Le montant des amortissements pratiqués s'est élevé à 5 807 € pour 8 mois.

Les ressources de l'exercice ont permis de financer les emplois, ce qui se traduit par une augmentation du fonds de roulement de 8 798 €.

Le besoin en fonds de roulement ressortant à 79 150 € au 31/12/02 n'est plus qu'à 78 253 € et subit une variation de 897 €. De ce fait, la trésorerie nette positive, s'améliore de 7 902 €.

2- Le compte de résultat de la structure (hors sections) :

Le compte de résultat se solde par un excédent de 8 739 €.

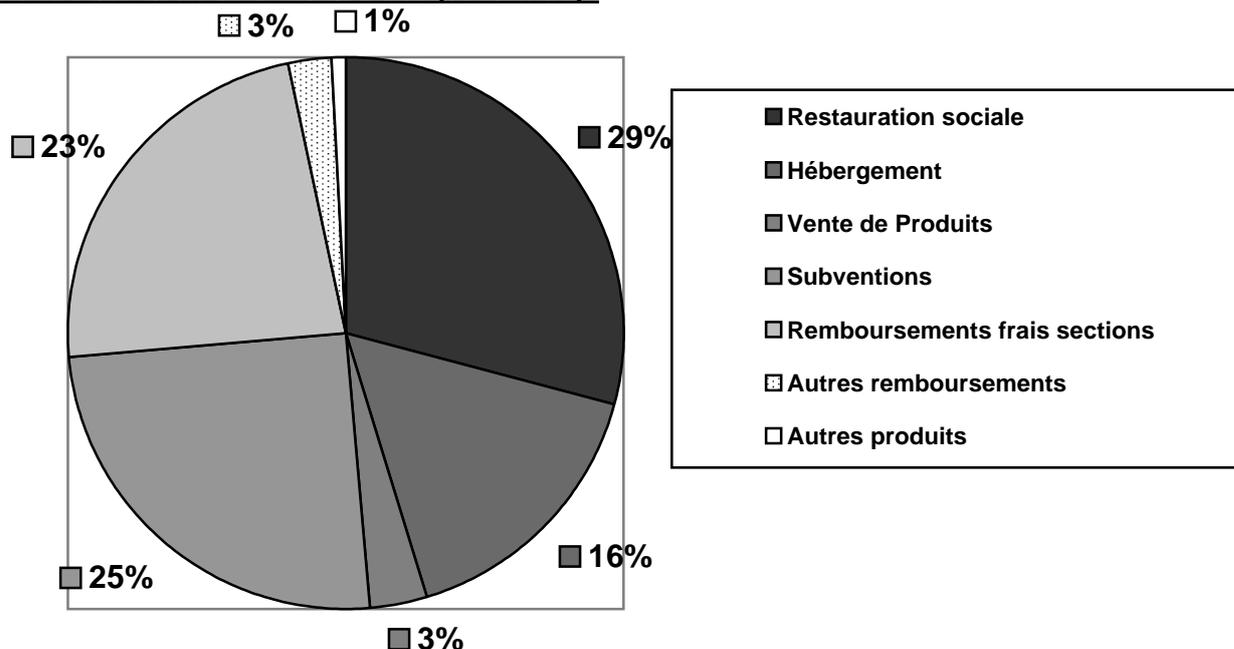
2-1- Les produits :

Le total des produits d'exploitation est de 292 833 € réparti comme suit :

- ventes de produits pour 134 007 € correspondant aux recettes du CIS (48 075 € pour la partie hébergement et 85 931 € pour la partie restauration sociale que nous perdons pour l'exercice suivant en raison de la fermeture des cuisines).
- prestations de services pour 9 352 € (cartes MJC, recettes du multimédia et locations diverses).
- subventions d'exploitation pour 73 516 € (réparties comme suit 58 % de la Mairie, 40 % de l'Etat pour les emplois, 2 % de l'Europe pour le S.V.E.).
- transferts de charges pour 75 955 € (ce compte vient compenser une partie des charges d'exploitation non imputables à la MJC car il s'agit principalement du remboursement des salaires et charges du personnel détaché dans les sections).
- autres produits pour 3 €.

La subvention municipale annuelle n'a pas été proratisée sur 8 mois mais incluse intégralement dans cet exercice afin de pouvoir présenter dorénavant des bilans comparables sur les exercices suivants.

RÉPARTITION DES RECETTES EXERCICE 2003 (sur 8 mois) :



2-2- Les charges :

Le total des charges d'exploitation est de 285 846 €.

Les achats consommés de marchandises (l'alimentation) représentent 47,06 % du chiffre d'affaire et les achats consommés d'emballages 3 % (barquettes pour les repas) contre respectivement 47,70 % et 2,84 % lors de l'exercice précédent. Ces postes de dépenses disparaîtront pour l'exercice suivant.

Les achats et charges externes représentent 23 008 €.

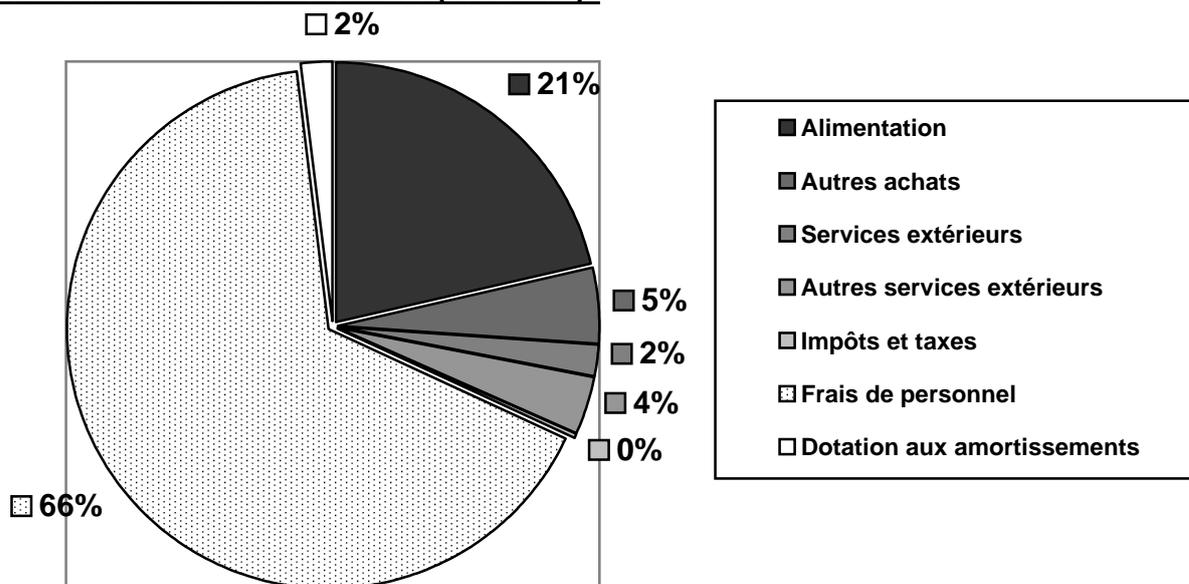
Signalons la suppression des frais EDF/GDF à partir de cet exercice par la municipalité que nous remercions vivement (pour mémoire ils s'élevaient à 18 331 € en 2002). Notons aussi que les frais de publicité et de communication (guide annuel) ainsi que les cotisations qui doivent être reversées à la Fédération Régionale des MJC (2 € par adhérent) seront supportés par l'exercice suivant.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1022 €.

Les frais de personnels sont le plus gros poste de dépenses. Les salaires et traitements s'élèvent à 120 645 € et les charges sociales de 59 915 €. Contrairement à la majorité des MJC de France, le poste de direction, poste FONJEP, est assumé directement par la structure et non par la municipalité soit 23 000 € sur 8 mois. L'indemnité conventionnelle de licenciement du cuisinier est incluse. Pour avoir les frais réels supportés par la structure il convient de retrancher à ces postes les subventions perçues du CNASEA (Etat) pour 28 931 € ainsi que les remboursements des frais du personnel mis à disposition des sections pour 66 929 € ce qui représente 84 700 €.

Les charges calculées, dotations aux amortissements, et les produits, quote-part de subvention virée au compte de résultat, s'élèvent respectivement à 5 807 € et 2 000 € et concourent avec les charges et produits exceptionnels soit 542 € et 280 € à la réalisation du résultat de l'exercice.

RÉPARTITION DES DEPENSES EXERCICE 2003 (sur 8 mois) :



CONCLUSION :

Cet exercice de transition était nécessaire afin que les bilans présentés puissent désormais donner une image réelle calquée sur l'année scolaire. Mais le résultat qu'il dégage doit être appréhendé avec précaution et discernement compte tenu des différentes remarques exposées.

La fermeture des cuisines et la perte des recettes liées à cette activité va se ressentir sur l'exercice suivant. Des solutions de compensations financières sont à l'étude afin d'éviter de demander chaque année à la municipalité une augmentation de la dotation de fonctionnement. Ainsi nous travaillons sur deux solutions sérieuses qui pourraient à terme nous permettre de générer un autofinancement :

- l'augmentation des recettes de l'hébergement en accueillant plus de monde au C.I.S. mais cela passe inévitablement par la réhabilitation évoquée dans le rapport moral.
- l'ouverture d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) sur la M.J.C.

L'augmentation des produits est d'autant plus inévitable car nous devons faire face au désengagement de l'Etat en particulier sur l'Emploi (fin des emplois-jeunes et aucune aide en vue de la pérennisation des postes, menaces sans précédent sur les postes C.E.S. et C.E.C.). Même si les bénévoles assurent avec compétence et dévouement leur rôle il faut reconnaître que si la MJC s'est autant développée c'est grâce aux permanents. Le personnel est indispensable pour faire fonctionner notre association.

**Le Trésorier
Dominique MANESSI**

Adopté en Conseil d'Administration du 3 mai 2004

DÉTAIL DU BILAN ACTIF (exercice clos le 31 août 2003)

ACTIF IMMOBILISÉ	31/08/2003	31/12/2002
Immobilisations corporelles		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		
21540000 Matériel industriel	31 248 €	31 248 €
28154000 Amortissement matériel et outillage	- 25 429 €	- 23 930 €
Total	5 819 €	7 319 €
Autres immobilisations corporelles		
21810000 Installation générale, agencement et aménagement divers	20 958 €	20 958 €
21820000 Matériel de transport		3 980 €
21830000 Matériel de bureau et informatique	27 309 €	23 019 €
28181000 Amortissement inst gén, agt et amén div	- 8 980 €	- 7 916 €
28182000 Amortissement matériel de transport		- 3 404 €
28183000 Amortissement matériel de bureau et informatique	- 12 470 €	- 9 261 €
Total	26 816 €	27 376 €
Total Immobilisations corporelles	32 636 €	34 694 €
Immobilisations financières		
Autres immobilisations financières		
27500000 Dépôts et cautionnements versés	15 €	15 €
Total	15 €	15 €
Total Immobilisations corporelles	15 €	15 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	32 651 €	34 710 €
ACTIF CIRCULANT	31/08/2003	31/12/2002
Stocks et en-cours		
Matières premières et approvisionnements		
3260000 Emballages CIS	134 €	754 €
Total	134 €	754 €
Marchandises		
37000000 Stocks de marchandises	441 €	2 132 €
Total	441 €	2 132 €
Total stocks et en-cours	575 €	2 886 €
Avances et acomptes versés sur commandes		
40900001 Fournisseurs et compte rattachés	37 €	37 €
Total	37 €	37 €
Créances d'exploitation		
Créances usagers et comptes rattachés		
41000002 Centralisateur clients	27 765 €	37 037 €
Total	27 765 €	37 037 €
Autres créances		
467 Sections MJC débitrices au 31/08/03	13 273 €	1 038 €
46870000 Divers produits à recevoir	14 013 €	32 119 €
Total	27 286 €	33 157 €
Disponibilités au 31/08/03		
5122 Banque Populaire des PO de l'Aude et de l'Ariège + CASDEV	5 558 €	9 708 €
51400000 CCP (La Poste)	68 647 €	55 449 €
53000000 Caisse générale	160 €	1 246 €
Total	74 365 €	66 463 €
Charges constatées d'avance		
48600000 Charges constatées d'avance	2 021 €	
Total	2 021 €	
Total créances d'exploitation	131 438 €	136 657 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	132 050 €	139 580 €
TOTAL GENERAL	164 701 €	174 290 €

DÉTAIL DU BILAN PASSIF (exercice clos le 31 août 2003)

FONDS ASSOCIATIFS	31/08/2003	31/12/2002
Fonds propres		
Report à nouveau		
11000000 Report à nouveau (solde créditeur)	9 602 €	12 886 €
Total	9 602 €	12 886 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	8 739 €	- 3 285 €
Total fonds propres	18 341 €	9 602 €
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables		
13100000 Subvention d'équipement	15 234 €	15 234 €
13910000 Subvention d'équipement inscrite au compte de résultat	- 4 812 €	- 2 812 €
Total	10 422 €	12 422 €
Total autres fonds associatifs	10 422 €	12 422 €
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	28 762 €	22 023 €
DETTES	31/08/2003	31/12/2002
Avances et acomptes reçus sur commandes		
41910000 Clients avances et acomptes reçus	833 €	146 €
Total	833 €	146 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100002 Fournisseurs et comptes rattachés	33 391 €	39 915 €
40810000 Factures non parvenues fournisseurs	985 €	
Total	34 376 €	39 915 €
Dettes fiscales et sociales		
42101 Salaires non débités	4 858 €	
43100000 Sécurité sociale	10 521 €	13 460 €
43700000 CPM	3 919 €	5 278 €
43750000 ASSEDIC	2 097 €	3 628 €
43780000 FONJEP	5 712 €	13 190 €
43790000 MEDECINE DU TRAVAIL	177 €	
44860000 Etat diverses charges à payer	1 413 €	1 938 €
Total	28 697 €	37 494 €
Autres dettes		
467 Sections MJC créditrices au 31/08/03	70 192 €	71 644 €
Total	70 192 €	71 644 €
Produits constatés d'avance		
48700000 Produits constatés d'avance	1 840 €	3 067 €
Total	1 840 €	3 067 €
TOTAL DETTES	135 938 €	152 267 €
TOTAL GENERAL	164 701 €	174 290 €

COMPTE DE RÉSULTAT

01/01/03 - 31/08/03

CHARGES

Achats	
Emballages	3 453,93 €
Variations stocks emballages	620,42 €
Variations stocks marchandises	1 690,18 €
Carburant	43,00 €
Fournitures d'entretien	1 779,38 €
Petit équipement	860,18 €
Produits d'entretien	2 097,42 €
Fournitures bureau	2 804,25 €
Alimentation	61 380,25 €
TOTAL COMPTES 60	74 729,01 €
Services extérieurs	
Sous-traitance hôtel groupes	97,60 €
Redevance crédit bail téléphonie et mobilier	706,31 €
Prestations et locations	1 151,84 €
Travaux d'entretien, matériel et outillage	449,17 €
Réparation et maintenance	205,72 €
Assurances	2 401,32 €
Documentation générale	289,00 €
TOTAL COMPTES 61	5 300,96 €
Autres services extérieurs	
Indemnité SVE	1 360,00 €
Honoraires comptabilité	1 969,31 €
Publicité / Communication	0,00 €
Dons	0,00 €
Déplacements missions et réunions	194,30 €
Réceptions	1 328,46 €
Frais téléphone	2 408,22 €
Frais internet	460,93 €
Frais postaux	1 308,91 €
Frais photocopies	930,18 €
Services bancaires et assimilés	18,00 €
Cotisations diverses	144,56 €
TOTAL COMPTES 62	10 122,87 €
Impôts et taxes	
Cotisation UNIFORMATION	717,00 €
Impôts et taxes	304,95 €
TOTAL COMPTES 63	1 021,95 €
Salaires et traitements	
Salaires bruts	67 083,56 €
Avantages en nature	931,35 €
Charges sociales	20 507,03 €
Indemnité de licenciement	2 272,35 €
Poste FONJEP	22 848,00 €
Frais de stages professionnels	8 303,80 €
Sous-total personnels structure	121 946,09 €
Salaires bruts	49 593,00 €
Charges sociales	16 560,00 €
Frais de déplacement	764,83 €
Sous-total personnels détachés dans sections	66 917,83 €
TOTAL COMPTES 64	188 863,92 €
Autres charges exceptionnelles	
Autres charges exceptionnelles	542,10 €
TOTAL COMPTES 67	542,10 €
Dotation aux amortissements	
Dotation aux amortissements	5 807,40 €
TOTAL COMPTES 68	5 807,40 €
TOTAL DES CHARGES	286 388,21 €

PRODUITS

Vente de produits, prestations	
Repas CLSH de Fabrezan	1 838,30 €
Repas du foyer restaurant de la CCRL	84 093,12 €
Sous-total de la restauration sociale :	85 931,42 €
Repas suppléments	4 629,55 €
Petits déjeuners	903,00 €
Nuits	4 552,00 €
Demi-Pensions	5 016,00 €
Pensions-Complètes	32 975,00 €
Sous-total de l'hébergement :	48 075,55 €
Cotisations des adhérents (Carte MJC)	5 367,68 €
Accès libre à l'internet	1 468,66 €
Formations multimédia (adultes)	1 004,00 €
Ateliers multimédia (enfant et ados)	470,00 €
Locations diverses	1 042,00 €
Participations diverses	0,00 €
Sous-total des produits MJC et Multimédia :	9 352,34 €
TOTAL COMPTES 70	143 359,31 €
Subventions d'exploitation	
Subventions CNASEA (Etat)	28 930,81 €
Subventions municipales de fonctionnement	39 635,10 €
Subventions municipales Contrat Educatif Local	3 437,50 €
Subventions Européennes	1 512,50 €
TOTAL COMPTES 74	73 515,91 €
Autres produits	
Autres produits divers	2,77 €
TOTAL COMPTES 75	2,77 €
Produits financiers	
Produits financiers	13,93 €
TOTAL COMPTES 76	13,93 €
Autres produits exceptionnels	
Quote-Part Subventions Espace Multimédia	2 000,00 €
Produits exceptionnels	50,40 €
Vente voiture	230,00 €
TOTAL COMPTES 77	2 280,40 €
Transferts de charges et remboursements	
Remboursements formations	7 125,44 €
Remboursements frais divers	0,00 €
Remboursements indemnités journalières	347,76 €
Sous-total transferts de charges	7 473,20 €
Remboursements frais par les sections	1 552,47 €
Remboursements frais de personnels sections	66 929,25 €
Sous-total remboursements par les sections	68 481,72 €
TOTAL COMPTES 79	75 954,92 €
TOTAL DES PRODUITS	295 127,24 €
	+ 8 739,03 €

PROJET DE BUDGET

01/09/03 - 31/08/04

CHARGES

Achats

Emballages, gobelets, barquettes	200,00 €
Carburant	1 500,00 €
Fournitures d'entretien	4 600,00 €
Petit équipement	4 400,00 €
Produits d'entretien	3 000,00 €
Fournitures administratives	4 200,00 €
Fournitures d'ateliers ou d'activités	2 600,00 €
Alimentation	3 500,00 €
TOTAL COMPTES 60	24 000,00 €

Services extérieurs

Sous-traitance repas groupes	17 808,00 €
Redevances, Crédit bail	780,00 €
Prestations et locations	5 230,00 €
Travaux d'entretien matériel et outillage	5 100,00 €
Entretien matériel de transport	900,00 €
Réparation et maintenance	600,00 €
Assurance	4 000,00 €
Documentation Générale	1 250,00 €
TOTAL COMPTES 61	35 668,00 €

Autres services extérieurs

Indemnité Service Volontaire Européen	1 360,00 €
Honoraires comptabilité	2 500,00 €
Publicité / Communication	3 600,00 €
Dons	50,00 €
Déplacement missions et réunions	700,00 €
Hébergement	9 500,00 €
Transport d'activités et d'animations	3 000,00 €
Réceptions	2 150,00 €
Frais d'abonnement Téléphone / Fax	2 750,00 €
Frais d'abonnement Internet	600,00 €
Frais postaux	2 350,00 €
Frais photocopie	1 050,00 €
Services bancaires et assimilés	300,00 €
Cotisations et affiliations	3 000,00 €
TOTAL COMPTES 62	32 910,00 €

Salaires et traitements

Salaires bruts	181 128,18 €
Charges sociales	46 463,32 €
Poste de direction (FONJEP)	35 000,00 €
Frais de stages professionnels	2 400,00 €
Indemnités de déplacement	2 066,48 €
TOTAL COMPTES 64	267 057,98 €

Autres comptes

Formation professionnelle (63)	2 400,00 €
Impôts et taxes (63)	300,00 €
Intérêts sur emprunt (achat minibus)	62,42 €
CNASEA Sections	41 101,59 €
Dotations amortissements Matériel (68)	13 500,00 €
Dotations amortissements Véhicule (68)	1 195,25 €
TOTAL COMPTES 63, 65, 68	58 559,26 €

TOTAL DES CHARGES 418 195,24 €

PRODUITS

Vente de produits, prestations

Repas (250)	2 000,00 €
Petits déjeuners (300)	900,00 €
Goûter	100,00 €
Nuits (300)	2 400,00 €
Demi-pensions (300)	5 700,00 €
Pensions complètes (1500)	37 500,00 €
Sous-total de l'hébergement	48 600,00 €
Vente des cartes MJC	15 000,00 €
Accès libre à l'internet	2 500,00 €
Initiation multimédia adultes	3 000,00 €
Ateliers multimédia enfants ados hors CTL	562,42 €
Locations diverses	1 800,00 €
Locations minibus	2 000,00 €
Participations diverses	4 200,00 €
Sous-total des prestations de service	29 062,42 €
TOTAL COMPTES 70	77 662,42 €

Subventions d'exploitation

Subvention CNASEA	92 340,53 €
Dotation municipale de fonctionnement	70 000,00 €
Subvention Municipale du CEL	3 500,00 €
Actions du Contrat Temps Libre	41 952,00 €
Subventions du Conseil Général	1 000,00 €
Subventions Europe	8 025,00 €
Subventions DDJS	10 500,00 €
Subventions DRAC	6 000,00 €
TOTAL COMPTES 74	233 317,53 €

Transferts de charges et autres produits

Quote-Part Subventions Multimédia	2 469,84 €
Rembt. timbres, photocop, tél, par sections	4 000,00 €
Rembt. salaires bruts des sections	70 470,04 €
Rembt. charges patronales des sections	22 635,41 €
Rembt. Guide de la MJC sections	2 000,00 €
Rembt. Contrat d'Apprentissage Mairie	5 640,00 €
TOTAL COMPTES 77,79	107 215,29 €

TOTAL DES PRODUITS 418 195,24 €

Rapport d'activité

(Janvier – Août 2003)

Comme le rapport financier, le rapport d'activité sera présenté en Assemblée Générale sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile. A titre exceptionnel cette année nous allons vous présenter un bilan sur 8 mois seulement.

A/ LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE :

1/ Les clubs d'activités :

Nous proposons une palette complète d'activités pour tous les goûts et pour tout âge. La plupart de nos sections sont animées par des bénévoles, qu'ils soient ici vivement remerciés pour le formidable travail qu'ils accomplissent au quotidien. 15 salariés titulaires de diplômes d'Etat sont également détachés dans les sections. Les permanents et les bénévoles assurent en parfaite harmonie le fonctionnement de nos activités.

A la fin de la saison 2002/2003 nous dénombrons 1155 adhérents répartis dans 48 sections sportives, culturelles, éducatives ou ludiques.

➤ RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR ACTIVITÉ :

Sur 1 155 adhérents 107 sont inscrits dans plusieurs sections MJC.

Activités	Cotisants
Musique Assistée par Ordinateur	2
Vidéo	2
Atelier d'écriture	4
BD Graph	4
Couture	4
Football	5
Hip Hop	5
Hangar à Musique	6
Allemand	6
Théâtre Compagnie du Tilleul	9
Patchwork	9
Anglais	10
Babygym	10
Théâtre Compagnie de l'Art'scèniq	11
Moto-club	11
Danse de salon	12
Philatélie	12
Classe 67	12
Danse classique	15
Photo-club	15
Tir à air comprimé	16
Randonneurs Montagne	17
Tai Chi Chuan	17
Occitan	17

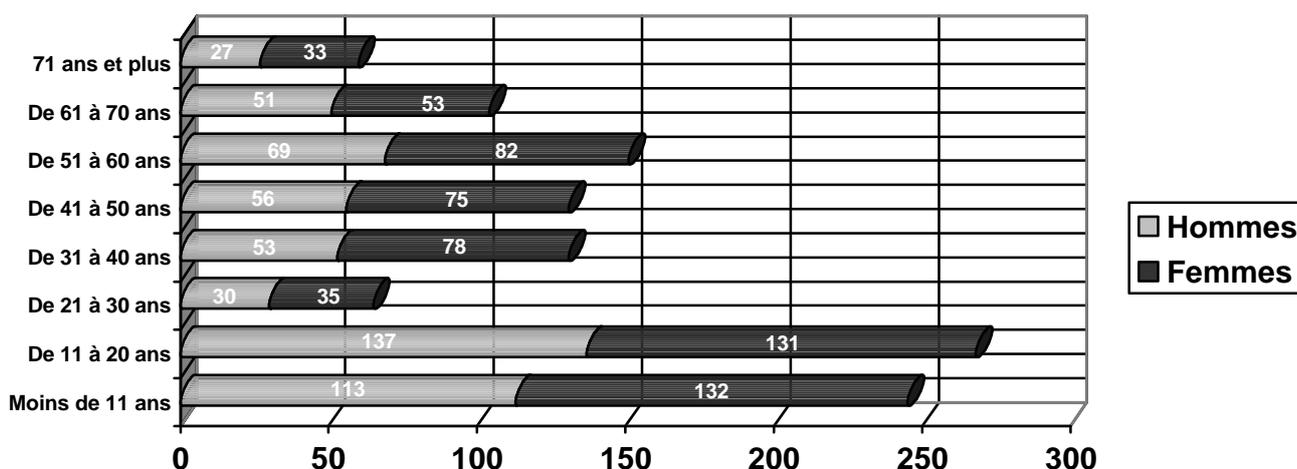
Activités	Cotisants
Cultiver Nature	18
Gymnastique Artistique et Sportive	19
Théâtre Atelier	20
Plaisir de chanter	20
Été Indien, le club du temps libre	23
Scrabble	23
Yoga	26
Découverte du patrimoine	32
Aéromodélisme	32
« Coup de pouce » soutien scolaire	33
Poterie	35
Randonneurs Cyclotouristes	40
Ski-Club	46
Tennis de Table	46
Informatique	46
Randonneurs Pédestres	56
Rugby à XIII	62
Judo	69
Ecole artistique	72
Artsenso (Danse moderne)	87
Natation	98
Athlétisme	128
	1262

De nouvelles activités ont été créées ou relancées après quelques années de sommeil. Ce fut le cas pour le football, la randonnée pédestre, la danse classique, la danse de salon, le Hangar à Musique, la baby gym et la musique assistée par ordinateur, le moto-club, cultiver nature. Vous comprendrez ici qu'il n'est pas possible de vous lire les rapports d'activité de chacune des 48 sections. Je vous invite tout de même à consulter le bilan d'activité de la section qui vous intéresse en allant sur le site internet de la MJC ou en vous adressant au secrétariat.

Le Conseil de Maison, instance qui regroupe l'ensemble des responsables des sections, se réunit deux fois par an pour préparer la rentrée et dresser le bilan de la saison écoulée. Diverses actions, sont instaurées afin de permettre aux responsables d'activité de faire connaissance, d'échanger et de mettre en place des actions communes.

➤ **RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'ÂGE :**

619 adhérentes (53.6 %) – 536 adhérents (46.4 %)



➤ **RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR LIEU DE RÉSIDENCE :**

Communes de la Communauté des Communes de la Région Lézignanaise (C.C.R.L.)	
LÉZIGNAN-CORBIÈRES	665
LUC SUR ORBIEU	38
CONILHAC-CORBIÈRES	36
FABREZAN	28
ORNAISONS	24
BOUTENAC	21
CANET D'AUDE	19
FONTCOUVERTE	19
FERRALS LES CORBIÈRES	14
ESCALES	10
CRUSCADES	8
TOUROUZELLE	7
ROUBIA	7

MONTBRUN	6
SAINT-ANDRE DE ROQUELONGUE	5
CASTELNAU D'AUDE	5
ARGENS-MINERVOIS	4
MONTSERET	3
CAMPLONG D'AUDE	3
TOTAL C.C.R.L.	922

Autres communes	
NARBONNE	30
CARCASSONNE	15
AUTRES COMMUNES	188
TOTAL HORS C.C.R.L.	233

2/ L'animation locale et culturelle :

La Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières, forte de son histoire est un pôle structurant sur le territoire. Initiatrice et partenaire pour la mise en œuvre de projets artistiques, elle est un interlocuteur privilégié dans le cadre de politiques de développement culturel au service des populations, de l'échelle locale à l'échelle régionale. Ainsi la commission culture animation et certaines sections particulièrement dynamiques ont établi une programmation de manifestations tout au long de l'année.

JANVIER 2003	<p>• SEMAINE DE LA BD : En marge du festival d'Angoulême nous avons accueilli pendant 10 jours une exposition, un dessinateur Alain JULIÉ et divers ateliers thématiques. Le collège, les écoles primaires, le lycée professionnel et l'ASFODEL ont été associés à ces opérations. 350 Visiteurs sur les 10 jours.</p>
FÉVRIER 2003	<p>• FOIRE A L'INUTILE : La dernière foire à l'inutile a été organisée à la salle Pelloutier. Après 15 années il a été décidé que ce serait la dernière sous cette forme. En effet devant la lourdeur de l'organisation. Une nouvelle formule est en préparation pour les prochaines fêtes du mois d'août. 400 visiteurs sur les trois jours.</p>

<p>MARS 2003</p>	<p>● <u>PRINTEMPS DES POÈTES :</u> Pour la première fois, grâce à la MJC, le Printemps des Poètes a été célébré à Lézignan. A l'occasion de cet événement national nous avons proposé trois soirées. Le premier soir était consacré à la projection du film « La Belle et la Bête » au Palace. Le lendemain la compagnie Magritte de Carcassonne a mis la poésie sur scène avec le spectacle « Vous avez le bonjour de Robert Desnos ». La dernière soirée célébrait la poésie en chanson avec Jean-Marie LOUBRY, auteur, compositeur, proche de Brassens, Ferrà et Léo Ferret. 100 spectateurs sur les trois jours.</p> <p>● <u>FETE DE L'INTERNET :</u> L'espace multimédia a été associé au week-end de la fête de l'internet en ouvrant non-stop ses portes. 40 visiteurs sur le week-end.</p>
<p>AVRIL 2003</p>	<p>● <u>EXPOSITION PHILATÉLIQUE SUR LES ÉVÈNEMENTS DE 1907 :</u> La section philatélique a proposé une exposition sur les événements viticoles de 1907. Cette exposition a reçu la visite de Rémy PECH, Historien et Président de l'Université de Toulouse Le Mirail. 350 visiteurs.</p> <p>● <u>CONFÉRENCE « La Principauté de Monaco au XX^e : l'avènement d'un Etat souverain » :</u> Pierre FABRY, vice-président de la MJC chargé de la culture et de l'animation a présenté lors d'une conférence sa thèse sur l'histoire de la Principauté de Monaco. 60 participants.</p> <p>● <u>FETE DE LA BIÈRE :</u> Nous avons organisé dans nos locaux la traditionnelle Fête de la Bière en relation avec le Comité de Jumelage de Lézignan et celui de Lauterbach. La soirée s'est poursuivie par un concert de l'école de musique de Lauterbach et d'un groupe de rock. 110 participants.</p>
<p>MAI 2003</p>	<p>● <u>« DEUXIÈME RENCONTRES THÉÂTRALES AMATEURS DES CORBIÈRES ET DU MINERVOIS » :</u> La deuxième édition des Rencontres Théâtrales Amateurs des Corbières et du Minervois, soutenue par la Ville de Lézignan-Corbières et la Région Languedoc-Roussillon a accueilli 8 troupes du département. 600 spectateurs (11 spectacles). La troisième édition se déroulera au début du mois d'octobre 2004.</p> <p>● <u>PARTICIPATION A PROMAUDE 2003 :</u> Organisation de la journée des enfants le vendredi et concours de dessin sur le stand de la MJC.</p>
<p>JUIN 2003</p>	<p><u>« MOIS ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA MJC »</u> La Multi-Exposition a pendant dix jours permis aux adhérents, jeunes et moins jeunes de nos sections culturelles et artistiques de présenter les œuvres réalisées tout au long de l'année. 150 visiteurs en 10 jours.</p> <p>Le Multi-spectacle a regroupé les talents de nos adhérents au nouvel Espace Culturel des Corbières à Ferrals. 200 spectateurs.</p> <p>Les deux Compagnies de Théâtre ont présenté leurs spectacles « Radio COSMOS » et « Le voyage de Monsieur Perrichon ». 100 spectateurs.</p> <p>Le Plaisir de chanter et le Hangar à Musique ont célébré la fête de la musique. 50 spectateurs.</p> <p>La section aéromodélisme a organisé une démonstration de vol d'avion. 60 spectateurs.</p>
<p>JUILLET 2003</p>	<p>● <u>« Art primitif – Art Urbain » :</u> Le spectacle pluridisciplinaire de la section Artsenso a connu un grand succès. Mêlant création musicale, percussions, danse, théâtre, arts plastiques et financé par la CAF et la Ville dans le cadre du Contrat Temps Libre il a fait chavirer le public de l'Espace Culturel de Ferrals-les-Corbières sur les chemins de l'art. 80 danseuses et danseurs, 500 spectateurs (2 soirs).</p> <p>● <u>Session internationale « Connaissance de la France » :</u> En 2003 nous avons reçu 20 stagiaires des quatre coins de la planète (Inde, République de Corée, Kazakhstan, Turkménistan, Turquie, Belgique, Maroc, Pologne, Serbie et Monténégro, Allemagne, Afrique du Sud, Brésil, Etats-Unis et France). Les jeunes âgés de 18</p>

	<p>à 30 ans ont vécu ensemble une extraordinaire aventure humaine et sont partis à la découverte de notre magnifique département de l'Aude (histoire, économie, tourisme, tradition, ...). Cette opération est financée depuis 1962 par les Ministères des Affaires Etrangères et de la Jeunesse et des Sports. 20 stagiaires pendant 11 jours.</p>
<p>AOUT 2003</p>	<p>● EUROTROUPE 2003 : Cet échange a regroupé au CIS, 28 jeunes âgés de 18 à 25 ans, issus de la MJC et de trois autres associations de jeunesse de Belgique, Espagne et Italie. Le but de ce projet, financé par le programme « Jeunesse » de l'Union Européenne, était de construire un spectacle de rue en quinze jours par le biais d'ateliers (danse, théâtre, musique, vidéo, arts plastiques et costumes) et de le présenter à la population locale à la fin de l'échange. Ainsi en présence de la déléguée régionale du programme Jeunesse les jeunes se sont produits à Boutenac, au camping de Lézignan et le spectacle final avait pour cadre la cour d'honneur de la Maison Gibert.</p> <p style="text-align: right;">100 spectateurs à Boutenac et 250 à Lézignan.</p>
<p><u>De grands évènements sont également organisés par nos sections :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Escapade de la Maison de Retraite, Cuvée Pédestre et Duathlon de Promaude par la J.S.L., - Championnats départementaux de natation, - Grand Prix de Glisse de la Ville par le Ski-Club, - Rencontres médico-sportives dans le cadre de l'Escapade. <p style="text-align: center;">PRES DE 3 500 PERSONNES PARTICIPENT A NOS ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS</p>	

3/ Les échanges internationaux et les séjours :

Notre action internationale est de plus en plus importante et s'est matérialisée en 2003 par :

- l'accueil de l'école de musique de Lauterbach, notre ville jumelle, ainsi que d'une stagiaire.
- la mise en place d'un volontariat européen qui consistait à recevoir pendant 8 mois, Jocelyne ALEO, animatrice belge qui a développé des actions en direction des adolescents,
- l'attribution d'un siège pour la MJC au jury régional du programme Jeunesse de l'Union Européenne (instance décentralisée qui attribue les subventions aux associations),
- organisation de la session Connaissance de la France et de l'Aude en juillet,
- organisation de l'échange Eurotroupe au mois d'août

Nos séjours attirent toujours autant de monde, en 2003 nous avons organisé :

- un séjour au ski de dix jours à Wagrain en Autriche,
- un séjour pour les nageurs d'une semaine à Bénidorm en Espagne,
- un week-end à Port-Aventura en Espagne.

4/ Le Contrat Éducatif Local et le Contrat du Temps Libre :

La MJC s'est fortement impliquée en 2003 dans le Contrat Educatif Local (dispositif DDJS/MAIRIE) qui vise à proposer des animations gratuites à la jeunesse pour occuper le temps péri et extra scolaire. Nous siégeons au comité de pilotage du C.E.L.

Dans le cadre du Contrat du Temps Libre (dispositif CAF/MAIRIE) nous avons mis en place trois nouvelles actions :

- les ateliers multimédias enfants et adolescents,
- les Petits Débrouillards,
- les vacances culturelles,

Nous siégeons également au comité de pilotage du Contrat Temps Libre.

VACANCES DE FEVRIER 2003		
Internet / Informatique	8 heures	72 participants (6-16 ans)
Arts plastiques	12 heures	50 participants (6-16 ans)
Poterie	6 heures	30 participants (8-16 ans)
Sortie au ski	11 heures	20 participants (12-16 ans)
Tournois sportifs	20 heures	50 participants (8-16 ans)
	57 heures	222 participants
VACANCES DE PAQUES 2003		
Internet / Informatique	14 heures	56 participants (6-16 ans)
Arts plastiques	14 heures	45 participants (6-16 ans)
Poterie	6 heures	30 participants (8-16 ans)
Atelier théâtre	3 heures	20 participants (8-16 ans)
Tournois sportifs	20 heures	50 participants (8-16 ans)
	57 heures	201 participants
ESTIVADES		
Internet / Informatique	50 heures	172 participants (6-16 ans)
Arts plastiques	94 heures	202 participants (6-16 ans)
Poterie	12 heures	55 participants (8-16 ans)
Randonnée pédestre	20 heures	202 participants (tout âge)
Fitness / Aérogym	27 heures	49 participants (adultes)
Tournois sportifs	8 heures	13 participants (8-16 ans)
Aqua Athlé	1 heure	6 participant (adultes)
Salle de jeux (tournois baby-foot, ...)	6 heures	20 participants (12-25 ans)
Jeux nautiques	3 heures	100 participants (tout âge)
	221 heures	819 participants

Les 335 heures d'activités proposées par la MJC dans le cadre du Contrat Éducatif Local ont enregistré 1 242 participations.

5/ Les services :

Depuis toujours, la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières propose à ses adhérents ou usagers de nombreux services dont le prêt ou la location de salles : La MJC prête ses salles à diverses associations lézignanaises ou extérieures à la Ville.

Pour 2003 nous avons enregistré environ 1 000 heures de réunions, stages, congrès ou séminaires. Le nombre de réunions extérieures à la MJC continue à diminuer car nos locaux sont saturés. Nous avons de plus en plus d'activités, d'adhérents et d'usagers et nous ne pouvons pas pousser les murs. Pour l'avenir et le développement de notre association il faudra prendre ce problème en considération.

B/ L'ESPACE MULTIMÉDIA :

L'Esp@ce Multimédia de la MJC, labellisé « Point Cyb » par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, ouvert le 2 Avril 2002, répond pleinement aux attentes de la population de la région lézignanaise et rencontre un succès inespéré.

Ainsi dès Octobre 2003 nous avons embauché un deuxième animateur pour soutenir l'action de Patrice CAMPACI. Désormais la salle est ouverte au public plus de 50 heures par semaine du lundi au samedi. Les animateurs ont suivi une formation à la vidéo numérique. Nous pratiquons des tarifs adaptés à tous (1,5 €/heure).

Au niveau du matériel nous disposons de :

- 11 ordinateurs multimédia,
- 1 ordinateur entièrement équipé pour l'acquisition et la création numérique,
- 1 webcam,
- 2 imprimantes,
- 1 studio vidéo analogique,
- 1 vidéo projecteur,

Nous sommes connectés à l'A.D.S.L. Haut Débit Professionnel ce qui permet de travailler à une rapidité inégalable.

MOIS	ACCÈS LIBRE	FRÉQUENTATION
JANVIER 2003	164 H 00	82
FEVRIER 2003	180 H 00	72
MARS 2003	152 H 30	94
AVRIL 2003	143 H 30	102
MAI 2003	110 H 00	87
JUIN 2003	67 H 00	78
JUILLET 2003	64 H 00	56
AOÛT 2003	31 H 00	47
		618 personnes

Activités proposées

- Les accès libres
- Les Initiations adultes (découverte de l'informatique)
- Les ateliers enfants du Contrat Temps Libre
- Les ateliers du Contrat Educatif Local et des Estivades
- Construction et mise à jour du site internet de la MJC (3000 visiteurs)

Participation aux actions culturelles

- Semaine de la BD en Janvier 2003
- Fête de l'Internet en Mars 2003
- Participation à la journée de l'engagement au collège Joseph Anglade en Mars 2003

C/ LE CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR :

Le Centre International de Séjour est ouvert toute l'année. Il accueille des groupes ou des individuels. Actuellement nous disposons seulement de 13 chambres (de 2, 3, 4, 6 ou lits). Les douches et sanitaires sont à l'étage.

Le CIS ne répond plus aux attentes actuelles du tourisme social, sportif ou culturel. Face à ce constat il est difficile de promouvoir notre centre. De nombreuses formules sont proposées aux groupes (gestion libre, nuit et petit déjeuner, demi-pension ou pension complète). Jusqu'au mois d'août 2003 les repas étaient élaborés sur place par notre chef cuisinier. Depuis la fermeture des cuisines nous sous-traitons avec une société de restauration collective privée basée au C.F.A.

Notre centre est agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et affilié à la Ligue Française des Auberges de Jeunesse. Le CIS de la MJC fait aussi office de foyer de jeunes travailleurs accueillant, en fonction de ses disponibilités, de jeunes stagiaires en entreprise.

**☉ La partie hébergement de notre Centre International de Séjour a enregistré en 2003
(de janvier à août) :**

PRESTATIONS LIÉES A L'HÉBERGEMENT	
Répartition des nuitées par prestation :	
Nuits seules	569
Demi-pension	264
Pension-complète	1 319
2 152 nuitées	
Répartition petits déjeuners par prestation :	
Petits déjeuners seuls	301
Demi-pension	264
Pension-complète	1 319
1 884 petits déjeuners	
Répartition des nuitées par prestation :	
Repas seul	579
Demi-pension	264
Pension-complète	2 638
3 481 repas	

RESTAURATION SOCIALE	
Repas CCRL	14 398
Repas Ecole St Thérèse	629
Repas C.L.S.H. Fabrezan	415
15 442 repas sociaux confectionnés	

CONCLUSION :

Si les animateurs bénévoles et permanents assurent l'animation de la Maison, le Conseil d'Administration composé de 24 membres élus, de 4 membres de droit, de 3 membres associés et de 2 membres d'honneur, en assure la gestion. Six réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu en 2002 alors que les diverses commissions se sont réunies régulièrement. Le bureau s'est réuni 23 fois depuis la dernière Assemblée Générale.

Ce tissu associatif est complété par l'équipe de permanents qui s'implique, sans compter, pour le bon fonctionnement de l'association et que je dois fortement remercier ici.

Entre les adhérents, les usagers, les résidents au CIS, les participants aux réunions, stages, congrès, les animations, expositions, conférences, soirées et les utilisateurs de l'Esp@ce Multimédia, plus de 7 000 personnes ont fréquenté notre structure en 2003.

Le Directeur
Julien SANS

Les clubs d'activités 2002/03

Sports collectifs

Football (nouveau)

Rugby à XIII

Sports individuels

Athlétisme

Natation – Randonneurs cyclotouristes

Randonnée Montagne – Randonnée Pédestre (nouveau)

Ski

Tennis de Table – Tir à air comprimé

Art et création artistique

Atelier d'écriture – Bande dessinée et Graph'

Danse « Artsenso »

Danse classique (nouveau)

Dessin et peinture

Dessin atelier technique (nouveau)

Poterie

Théâtre « Compagnie du Tilleul »

Arts martiaux

Judo

Cours

Anglais

Atelier Théâtre

Informatique et internet (nouveau)

Danse de salon (nouveau)

Coup de Pouce (accomp. Scolaire) – couture

Cultiver Nature

Allemand (nouveau) – Occitan (nouveau)

Détente

Balade et découverte du patrimoine – Eté Indien

Le Hangar à Musique (nouveau)

Le Plaisir de Chanter – Scrabble

Taï Chi Chuan – Yoga

Moto-Club (nouveau)

Activités corporelles

Aérogym – Gymnastique Artistique et Sportive – Baby Gym

Hip-hop

Loisirs manuels et techniques

Aéromodélisme - Musique Assistée par Ordinateur (nouveau) – Patchwork

Philatélie – Photo-Club - Vidéo



25, rue Marat (attenance au jardin public)

11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Tél 04 68 27 03 34 / Fax 04.68.27.03.34

Mail : mjc.lezignan.corbieres@wanadoo.fr

www.mjc-lezignan-corbieres.com